



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématisé de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 12 et après 12.
- Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.
- Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.
- Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.
- Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.
- Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.
- Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun** 302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIOPOLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020

KOUADIO Kouakou Didié

Université Alassane Ouattara – Bouaké, Côte d'Ivoire

Spécialité : Histoire

Résumé

Cet article s'intéresse à la manière dont Yamoussoukro a incarné, au fil de cette période, les tensions et les contradictions inhérentes au processus de construction nationale en Côte d'Ivoire. À partir d'une démarche pluridisciplinaire mêlant histoire politique, sociologie urbaine et géographie humaine, il examine à la fois le rôle symbolique de la ville comme lieu de réconciliation, son instrumentalisation par les acteurs politiques dans un contexte de rébellion et de crise post-électorale, ainsi que sa marginalisation relative face à la centralité d'Abidjan dans la gouvernance du pays. Ce travail met en lumière le paradoxe d'une ville conçue comme un espace de paix, mais qui peine à se soustraire aux logiques de fragmentation sociale et aux rivalités politiques nationales. En outre, il interroge les limites des discours et des projets de réconciliation qui, bien qu'incarnés par la ville de Yamoussoukro, restent largement confrontés à des réalités sociopolitiques et économiques complexes. L'étude conclut en suggérant que la ville, en dépit des défis auxquels elle fait face, demeure un miroir des aspirations et des fractures de la société ivoirienne, tout en appelant à une réflexion renouvelée sur son rôle dans l'avenir politique et symbolique de la Côte d'Ivoire.

Mots-clés : Acteurs politiques, crises sociopolitiques, fracture sociale, symbole de paix, Yamoussoukro.

Abstract

This article looks at how Yamoussoukro came to embody the tensions and contradictions inherent in the process of nation-building in Côte d'Ivoire. Using a multidisciplinary approach combining political history, urban sociology and human geography, we successively examine the symbolic role of the city as a place of reconciliation, its instrumentalisation by political actors in a context of civil war (2002-2007) and post-electoral crisis (2010-2011), and its relative marginalisation in the face of Abidjan's centrality in the governance of the country. This work highlights the paradox of a city conceived as a space of peace, but which is struggling to escape the logics of social fragmentation and national political rivalries. It also examines the

limits of the rhetoric and projects for reconciliation which, although embodied by Yamoussoukro, are still largely confronted by complex socio-political and economic realities. The study concludes by suggesting that Yamoussoukro, despite the challenges it faces, remains a mirror of the aspirations and fractures of Ivorian society, while calling for renewed reflection on its role in the country's political and symbolic future.

Keywords: Political players, sociopolitical crises, social divide, peace symbol, Yamoussoukro.

Introduction

Située au centre de la Côte d'Ivoire, Yamoussoukro est érigée en capitale politique et administrative en remplacement d'Abidjan au terme de la loi n°83-242 du 21 mars 1983 (Conseil Économique et Social, 1983, p. 148). Les études portant sur la ville de Yamoussoukro ne manquent pas d'intérêt et de pertinences. A. C. Yapi (2018, 180-193) a mis l'accent sur l'interaction entre la crise foncière à Yamoussoukro et le morcellement de la Zone Administrative et Politique (ZAP) par les populations riveraines. Dans deux études plus récentes, K. D. Kouadio et K. R. Kouadio (2023, p. 157-172) et K. D. Kouadio (2024, p. 33-44) analysent le rôle des chefs traditionnels baoulé dans le règlement du conflit intercommunautaire survenue à Yamoussoukro dans un contexte de crise électorale en 2020. Toutefois, ces différentes études ne mettent pas suffisamment l'accent sur les conséquences des crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire sur la fonction de paix que devait assumer la ville. C'est tout l'intérêt que représente la présente réflexion.

Ville natale du premier président, Félix Houphouët-Boigny, Yamoussoukro a toujours occupé une place singulière dans l'imaginaire national. Conçue comme un espace de paix, de modernité et de réconciliation, elle symbolise l'unité nationale dans un pays historiquement marqué par des dynamiques régionales et identitaires. La monumentalité de ses infrastructures – telles que la Basilique Notre-Dame de la Paix, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix ou encore les larges avenues inspirées des capitales modernes – témoigne de cette volonté de faire de la ville le cœur apaisé et rassembleur du pays.

Cependant, entre 2002 et 2020, la Côte d'Ivoire a été secouée par de profondes crises sociopolitiques, allant de la rébellion armée de 2002 à la crise postélectorale de 2010-2011, jusqu'aux tensions électorales de 2020. Ces événements ont fortement ébranlé le tissu social, la stabilité politique et le développement économique du pays. Dans ce contexte agité, la question se pose de savoir : dans quelle mesure Yamoussoukro, pensée comme un espace de paix et de réconciliation, a pu préserver ou non sa vocation symbolique de 2002 et 2020 ?

Cette étude veut examiner la résilience de la ville de Yamoussoukro face à ces tumultes politiques. Trois objectifs principaux sous-tendent la réflexion : analyser le rôle symbolique de la ville dans l'imaginaire national ivoirien ; étudier l'impact des crises sociopolitiques sur son développement urbain, sa gouvernance locale et sa fonction de capitale politique ; comprendre les contradictions entre les ambitions affichées de stabilité et les réalités sociopolitiques qui ont marqué la période allant de 2002 à 2020.

La méthodologie usitée se résume à une approche qualitative et pluridisciplinaire. Elle s'appuie, d'une part, sur une revue documentaire approfondie et, d'autre part, sur des enquêtes de terrain menées à Yamoussoukro. Ces enquêtes incluent des entretiens semi-directifs avec des acteurs locaux ainsi qu'une observation directe des dynamiques sociales et politiques. L'analyse des données mobilise des outils de la sociologie politique et de la géographie urbaine, afin de cerner les interactions entre le symbolique et le réel, entre les intentions de paix et les manifestations concrètes des crises.

À travers cette contribution, il s'agit non seulement de comprendre l'évolution de la ville Yamoussoukro dans un contexte de fragilité nationale, mais aussi et surtout de questionner la pertinence du symbole de paix dans une capitale politique confrontée aux aléas des crises sociopolitiques et de la réconciliation.

1. La ville de Yamoussoukro, un projet politique symbolique d'implémentation de la paix en 2002

Érigée en capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire en remplacement d'Abidjan en 1983, Yamoussoukro a toujours été perçue comme une ville moderne et un symbole de paix. Elle doit cette image au premier Président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, considéré comme un apôtre de la paix. La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, la Basilique Notre Dame de la Paix et le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix attestent de cette réalité sociopolitique.

1.1. Une capitale politique moderne portée par l'ambition du Président Félix Houphouët-Boigny

La volonté de faire de la ville de Yamoussoukro la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire a été consacrée par la loi n°83-242 du 21 mars 1983¹. Toutefois, c'est le décret n°97-177 du 19 mars 1997² qui en a précisé les contours juridiques, techniques et administratifs, conférant ainsi une réalité plus tangible à ce projet visionnaire. Comme le souligne K. D.

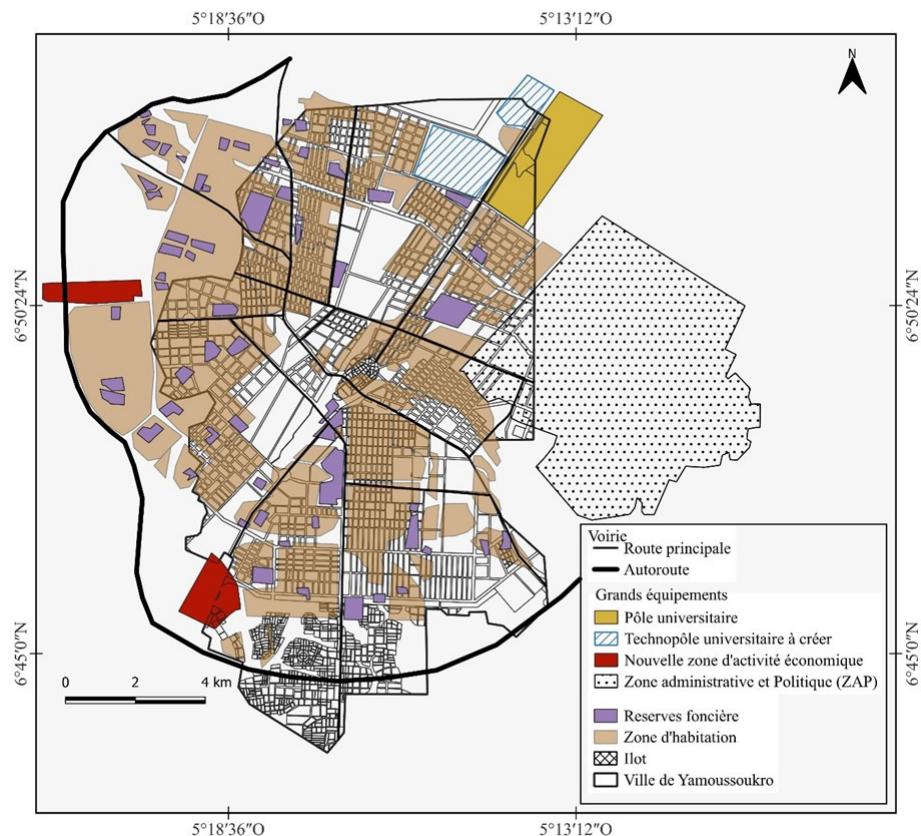
¹ JORCI du 07 avril 1983, Loi n°83-242 du 21 mars 1983, *Op. Cit*, p.174.

² JORCI n°24 du 12 juin 1997, Décret n°97-177 du 19 mars 1997 portant approbation et déclaration d'utilité publique du périmètre du projet d'urbanisation de la ville de Yamoussoukro, p. 623.

Kouadio (2024, p. 155), l'absence initiale de précisions quant aux modalités de financement et d'exécution de ce transfert a conduit les gouvernements successifs à ralentir, voire à délaisser, la mise en œuvre effective de cette ambitieuse relocalisation de la capitale de la ville d'Abidjan à celle de Yamoussoukro.

En effet, le décret de 1997 a permis l'approbation d'un nouveau plan d'urbanisme directeur (voir Figure 1), fondement structurant de l'organisation spatiale et fonctionnelle de la future capitale.

Figure 1 : Le plan d'urbanisme directeur de la ville de Yamoussoukro adopté en 1997



Source : Secrétariat général du gouvernement, Décret n°97-177 du 19 mars 1997, p. 4.

Le plan d'aménagement de Yamoussoukro traduit l'ambition d'une capitale politique dotée d'équipements structurants modernes, organisés autour de trois pôles majeurs : une technopole universitaire, une zone industrielle et une Zone Administrative et Politique (ZAP) (K. D. Kouadio, 2024, p. 156). La technopole visait à accueillir plusieurs établissements d'enseignement supérieur, afin de positionner la ville comme un pôle académique national et régional. La zone industrielle devait renforcer le tissu économique local, historiquement fondé sur l'agriculture et le petit commerce, tandis que la ZAP concentrerait les institutions républicaines et les grandes administrations publiques et privées, consolidant ainsi la vocation politique et stratégique de la ville.

Toutefois, la mise en œuvre de ce dispositif demeure partielle. Dès 2002, la capitale politique apparaissait néanmoins comme une ville vitrine, façonnée par la vision architecturale et politique du Président Félix Houphouët-Boigny. De nombreuses infrastructures modernes et surdimensionnées y avaient été implantées, marquant une volonté de grandeur. Le réseau routier, aménagé dès 1975, illustre cette ambition. Structuré en radiales, routes majeures et voies tertiaires denses, il facilite la circulation interne tout en reliant efficacement la capitale aux grandes régions du pays (G. A. Bolou, T. Mel et S. Koré, 2022, p. 130).

Sa position géographique centrale, au carrefour des routes nationales A3 et A6, confère à la ville de Yamoussoukro une fonction de noeud logistique reliant le nord, le sud, l'est et l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ce rôle est renforcé par la présence d'institutions administratives telles qu'une préfecture, une sous-préfecture, une mairie et le siège du district autonome. L'architecture de ces édifices, inspirée des modèles occidentaux, illustre la volonté de modernité. La mairie se compose d'un bâtiment administratif, d'un hôtel de ville et d'une salle de spectacle, tandis que la préfecture, avec ses façades vitrées et ses deux niveaux, affiche une esthétique contemporaine (G. A. Bolou, T. Mel et S. Koré, 2022, p. 130).

La ville se distingue également par ses infrastructures de prestige. L'aéroport international, construit en 1974 et opérationnel dès 1976, est doté d'une piste de 3 000 mètres sur 45 mètres, capable d'accueillir le Concorde³. L'Hôtel Président, inauguré en 1973, avec ses 300 chambres et ses suites présidentielles, demeure un complexe hôtelier emblématique, apte à recevoir des événements internationaux.

Ainsi, bien que Yamoussoukro n'ait pas encore atteint toutes les prérogatives fonctionnelles d'une capitale politique, elle incarne une projection moderne de l'État ivoirien. Façonnée par l'héritage du Président Houphouët-Boigny, elle allie symbolisme, potentiel et monumentalité, affirmant son statut de ville emblématique au cœur du territoire national.

1.2. La ville de Yamoussoukro : Un haut lieu de rayonnement de la paix et de la réconciliation nationale

La ville de Yamoussoukro s'impose comme un espace emblématique géo-historique de la paix et de la réconciliation, à l'échelle nationale et internationale, en raison de ses édifices monumentaux porteurs d'une forte charge symbolique. Deux réalisations majeures incarnent cette noble vocation : la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix (image 1) et la Basilique Notre Dame de la Paix (image 2).

³ Anonyme, 2020, « Réhabilitation de l'Aéroport de Yamoussoukro pour le sommet UE- UA ». https://www.adolebatisseur.org/case_study/rehabilitation-de-laeroport-de-yamoussoukro-pour-le-sommet-ue-ua

Image 1 : La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix inaugurée en 1989



Cliché de Kouadio Kouakou Didié réalisé le 13 avril 2025

Ce chef-d'œuvre architectural, inaugurée le 26 juin 1989, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est un bâtiment doté d'une façade vitrée. Elle s'élève sur quatre niveaux et comprend deux amphithéâtres munis de technologies de télécommunication et de traduction simultanée, ainsi que de nombreuses salles de réunion. Véritable centre de recherche et d'action dédié à la culture de la paix, elle incarne la vision humaniste du premier Président de la République de Côte d'Ivoire. À l'occasion de son inauguration en 1989, un colloque international sur le thème « La paix dans l'esprit des hommes » y a été organisé, soulignant sa vocation universaliste (D. Doumbia, 2011, p. 3).

Image 2 : La Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro consacrée en 1990



Cliché de Kouadio Kouakou Didié réalisé le 15 avril 2025

La Basilique Notre Dame de la Paix, construite entre 1986 et 1989, a été consacrée le 10 septembre 1990 par le Pape Jean-Paul II. Inspirée de la Basilique Saint-Pierre de Rome, elle se distingue par ses proportions monumentales – 21 mètres de hauteur, 30 mètres de profondeur et une coupole culminant à 60 mètres. Considérée comme le plus grand édifice religieux du monde, elle s'impose désormais comme un pôle touristique majeur, intégré de façon systématique aux programmes des grands forums internationaux organisés en Côte d'Ivoire⁴.

L'appellation « Notre Dame de la Paix » renvoie directement à l'engagement de Félix Houphouët-Boigny, reconnu comme « apôtre de la paix ». La maxime qu'il popularisa – « La paix n'est pas un mot, mais un comportement » – résume sa philosophie politique. Dès son accession au pouvoir, il lança un appel vibrant à la paix aux peuples de Côte d'Ivoire, d'Afrique et du monde (J.-N. Loucou, 2023, p. 1). Sur le plan international, il initia des médiations décisives, notamment entre Israël et l'OLP, ainsi qu'entre le régime d'apartheid sud-africain et l'African National Congress (ANC) (J.-N. Loucou, 2023, p. 5).

Pour consacrer cet engagement, l'UNESCO institua en 1989 le Prix international Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, officialisé en 1997 par un accord de coopération et de siège. La Fondation acquit ainsi une visibilité renforcée sur la scène mondiale. Toutefois, cette image de sanctuaire de paix n'a pas empêché Yamoussoukro d'être affectée par les crises sociopolitiques qui ont traversé la Côte d'Ivoire.

2. Une ville fragilisée par la crise politico-militaire (2002-2011)

Les crises sociopolitiques qu'a connues la Côte d'Ivoire ont longtemps été marquées par des soubresauts localisés. Cependant, à partir de septembre 2002, elles prennent une tournure dramatique avec l'émergence d'une rébellion armée. Symbole de paix et de réconciliation nationale, la ville de Yamoussoukro se trouve alors confrontée à une militarisation accrue et à une dégradation significative de la paix sociale.

2.1. La militarisation de Yamoussoukro : Entre théâtre d'affrontements, base stratégique et atteintes au symbole de paix

La crise ivoirienne de septembre 2002 marque une rupture décisive dans l'histoire de Yamoussoukro, révélant la vulnérabilité d'une capitale politique conçue comme espace de paix. Dans la nuit du 18 au 19 septembre, des soldats ivoiriens exilés au Burkina Faso déclenchent une attaque simultanée contre Abidjan, Bouaké et Korhogo (K. D. Kouadio, 2020, p. 768). L'échec du coup d'État, au prix de l'assassinat de plusieurs figures politiques et militaires – Émile Boga Doudou, Robert Guéï, Dagrou Loula et Dali Oblé – précipite le repli des insurgés vers le centre du pays. La ville de Yamoussoukro devient alors un théâtre d'affrontements

⁴ Entretien avec Béré Jean, 48 ans, le 15 avril 2025 à Yamoussoukro de 9h 28mn à 10h 16mn.

meurtriers, notamment aux corridors de Kpoussoussou et de N'Da Konankro, où les combats entre rebelles et loyalistes causent des pertes civiles et des destructions matérielles⁵, altérant durablement l'image de ville pacifique héritée de l'œuvre du Président Houphouët-Boigny.

La consolidation de la rébellion à Bouaké, où se regroupent d'anciens militaires torturés ou emprisonnés sous le régime de Robert Guéï (Human Rights Watch, 2004, p. 5), entraîne une recomposition géostratégique. Yamoussoukro, située au sud de la ligne de front, se voit investie d'un rôle central dans le dispositif loyaliste. Comptant habituellement la garde républicaine, la gendarmerie et la police, la ville accueille alors des unités des armées de terre, de l'air et de la marine. L'École de Maintien de la Paix de Zambakro est convertie en camp militaire. En 2005 l'École des Forces Armées y est transférée. La cour présidentielle, domaine familial du premier chef d'État, est transformée en base aérienne, position stratégique renforcée par la proximité de la ville de Tiébissou, dernier verrou gouvernemental avant les zones rebelles.

Cette militarisation massive ne se limite pas à une logique défensive. Elle modifie en profondeur les rapports entre armée et population civile. Les enquêtes orales menées à Morofé et Assabou⁶ font état d'exactions répétées commises par des soldats, notamment dans les espaces de loisirs. Ces dérives, synonymes de violences et d'abus de pouvoir, accentuent la vulnérabilité des habitants et entrent en contradiction flagrante avec le projet fondateur d'Houphouët-Boigny, qui avait refusé l'implantation de tribunaux et de prisons à Yamoussoukro afin de préserver son image de ville pacifique.

Le tournant le plus dramatique survient en novembre 2004, lors de l'opération « Dignité » lancée par les forces loyalistes. Le 6 novembre, un raid de l'aviation ivoirienne sur la ville de Bouaké provoque la mort de huit soldats français et d'un civil américain, ainsi que de nombreux blessés (ONUCI, 2013, p. 3). La riposte française, d'une intensité disproportionnée, détruit l'ensemble des aéronefs militaires et civils stationnés dans la cour présidentielle de Yamoussoukro. L'acte, perçu comme une violation de la souveraineté ivoirienne, prend une dimension symbolique particulièrement sensible. Il atteint le site où repose le Président Félix Houphouët-Boigny, figure de la paix nationale et fondateur d'une capitale voulue comme sanctuaire de réconciliation.

Ainsi, Yamoussoukro se trouve entraînée dans une contradiction structurelle : conçue comme havre de paix, elle devient espace de guerre, base militaire et cible d'atteintes symboliques. Loin d'être épargnée par la crise, la capitale incarne la tension entre mémoire pacifique et réalités

⁵ Entretien public à Kpoussoussou, le 14 avril 2025 de 9h 05mn à 10h42mn.

⁶ Entretien avec Konan Kouakou Germain, 50 ans, le 14 avril 2025 à Morofé de 16h 17mn à 17h08mn.

Entretien avec Kakou Kouamé Blaise, 63 ans, le 13 avril 2025 à Assabou de 7h 22mn à 8h 13mn.

violentes du conflit, révélant l'écart entre l'héritage houphouétiste et les logiques militarisées de la Côte d'Ivoire en guerre.

2.2. Aggravation des conditions sociales des populations civiles

La crise politico-militaire de septembre 2002, en bouleversant les équilibres sociaux ivoiriens, a particulièrement affecté Yamoussoukro, pourtant conçue par le premier Président ivoirien comme un sanctuaire de paix. Si la ville échappa à une occupation rebelle durable, la militarisation et la proximité de la ligne de front provoquèrent de profondes perturbations sociales, aggravant la précarité des habitants et des déplacés.

Un premier impact fut l'afflux massif de populations déplacées venant des zones du nord et du centre passées sous contrôle rebelle. Entre septembre et décembre 2002, plus de 3 000 personnes se réfugièrent dans l'enceinte de la Cathédrale Saint-Augustin (IDMC⁷, 2005, p. 12). Majoritairement composés de femmes, d'enfants et de personnes âgées, ces déplacés, dépourvus de ressources, accentuèrent la pression sur les infrastructures déjà limitées de la capitale politique. L'absence d'un dispositif humanitaire structuré et la saturation des structures religieuses renforçèrent l'extrême vulnérabilité de ces populations, entraînant l'émergence de nouvelles poches de pauvreté urbaine.

La dégradation économique liée à la guerre accentua la crise humanitaire. La raréfaction des emplois et l'effondrement des solidarités traditionnelles poussèrent de nombreuses jeunes filles déplacées à recourir à la prostitution comme moyen de survie⁸. Ce phénomène sociologique, amplifié par la présence de garnisons militaires locales, fragilisa davantage le tissu social et exposa les femmes aux maladies sexuellement transmissibles. Il traduisait l'ampleur du désespoir et révélait l'absence de filets sociaux en période de conflit.

Le secteur éducatif fut également gravement affecté. Déjà limité en infrastructures, il dut absorber un nombre croissant d'élèves déplacés⁹. La surpopulation des établissements scolaires entraîna des solutions d'urgence, telles que les « écoles de sauvegarde » instaurées en zone gouvernementale (M. C-D. Hamer, 2014, p. 3). L'exemple du Collège Moderne 2 et du Lycée Mixte, contraints de cohabiter sur un même site et de recourir à un système de double vacation, illustre les limites structurelles de l'offre éducative et la fragilité du système face aux pressions liées au conflit.

En parallèle, l'afflux de déplacés internes et de militaires provoqua une flambée spéculative sur le marché locatif. Les loyers doublèrent en quelques mois, passant de 15 000 à 30 000 F CFA

⁷ Internal Displacement Monitoring Centre.

⁸ Entretien avec une prostituée, 35 ans, le 13 avril 2025 à Yamoussoukro. Dans l'économie du sexe depuis 2008, elle a requis l'anonymat.

⁹ Entretien avec Koa N'Gouandi Frédéric, 53 ans, le 16 avril 2025 à Yamoussoukrode 10h 15mn à 11h 02mn.

pour une maison de trois pièces et de 25 000 à 50 000 F CFA pour une maison de quatre pièces¹⁰. Cette inflation incontrôlée, non régulée par l'État, accrut les inégalités sociales, contraignant les ménages modestes à des cohabitations forcées et accentuant la précarité économique.

Ainsi, la guerre a profondément reconfiguré la société à Yamoussoukro. L'afflux de déplacés, la prostitution de survie, la saturation des infrastructures scolaires et la spéculation foncière témoignent de la manière dont les conflits contemporains désorganisent la vie civile au-delà des champs de bataille. La capitale politique, pensée comme espace pacifique, est devenue le miroir des fractures sociales et des vulnérabilités générées par la guerre.

Toutefois, si la décennie 2002-2010 fut marquée par ces déchirures sociales, les années suivantes virent émerger une volonté politique de réinventer l'image de la ville. Entre 2011 et 2020, la capitale fut au cœur d'une quête renouvelée d'un idéal de paix, malgré sa marginalisation dans les enjeux de pouvoir, ouvrant ainsi un nouveau chapitre de son histoire.

3. Yamoussoukro : Entre déchirures politiques et quête renouvelée d'un idéal de paix : 2011-2020

Entre 2011 et 2020, Yamoussoukro connaît violences sociopolitiques et marginalisation dans la gouvernance nationale, rompant avec l'image pacifique héritée du premier Président de la République de Côte d'Ivoire. Au cœur de tensions militaires, politiques et communautaires, la ville voit néanmoins émerger des initiatives de résilience. Portées par la Fondation Félix Houphouët-Boigny et les autorités traditionnelles, elles s'emploient à restaurer son identité pacificatrice par la médiation sociale et la promotion de la culture de la paix. Cette section analyse ce double mouvement de déchirure et de reconstruction.

3.1. Une ville meurtrie par les violences et reléguée dans les marges du pouvoir national

Capitale politique désignée en 1983, la ville de Yamoussoukro devait incarner le projet d'unité nationale et de paix voulu par le Président Félix Houphouët-Boigny. Conçue comme un pôle institutionnel destiné à rééquilibrer l'hégémonie économique d'Abidjan, elle devait progressivement s'imposer comme le cœur politique de l'État ivoirien. Pourtant, la décennie 2011-2020 a révélé un paradoxe. Loin de jouer un rôle unificateur, la capitale officielle est devenue à la fois théâtre de violences récurrentes et symbole d'un déclassement institutionnel manifeste.

Le tournant majeur s'opère en 2011, au cœur de la crise post-électorale. Dans la nuit du 25 au 26 février, le quartier populaire de Dioulakro est le lieu d'affrontements entre civils et forces de

¹⁰ Entretien avec Kouadio Koffi Paul, 69 ans, le 16 avril 2025 à Yamoussoukro de 16h 22mn à 17h 28mn.

sécurité, occasionnant de nombreux blessés¹¹. Ces violences illustrent la fragilité du lien entre État et société dans un contexte de crise de légitimité politique, confirmant l'analyse de K. D. Kouadio (2024, p. 41), pour qui les tensions locales s'inscrivent dans des dynamiques nationales de polarisation. Yamoussoukro, censée être garante de paix, devient au contraire l'espace d'une instrumentalisation politique des conflits.

Les années suivantes prolongent cette dynamique d'instabilité. En 2017, des affrontements opposent ex-combattants intégrés à l'armée et la Garde Républicaine. Le bilan – deux morts parmi les premiers¹² – met en lumière les limites du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), révélant la persistance de loyautés concurrentes au sein de l'appareil sécuritaire. La capitale politique, loin de stabiliser l'État, en devient la caisse de résonance.

La crise électorale de 2020 exacerbé les fractures communautaires. Les violences opposant populations autochtones baoulé, attachées à l'héritage houphouétiste, et communautés allochtones établies dans des quartiers périphériques comme Dioulakro ou Énergie, traduisent l'ancrage local de la polarisation nationale. Comme le souligne K. D. Kouadio (2024, p. 41), ces affrontements rompent avec l'image de ville carrefour autrefois valorisée pour sa capacité d'intégration. La ville incarne alors le miroir des tensions identitaires traversant la Côte d'Ivoire contemporaine.

À ces violences récurrentes s'ajoute une marginalisation politique et institutionnelle progressive. Dès 2012, l'abandon du programme de transfert effectif des institutions d'Abidjan à Yamoussoukro marque un désengagement symbolique de l'État central. La construction simultanée d'un nouveau palais présidentiel à Abidjan, pour un coût de 40 milliards de francs CFA, accentue ce déclassement (K. R. Kouadio, 2022, p. 120-122). À cette décision s'ajoute l'absence d'investissements structurants, la lenteur de l'implantation des institutions et la rareté d'un déploiement cohérent des infrastructures étatiques. Yamoussoukro se trouve ainsi réduite à un rôle administratif limité, tandis qu'Abidjan concentre arbitrages budgétaires et décisions stratégiques.

La décennie 2011-2020 révèle donc un double processus. D'une part, la ville de Yamoussoukro est fragilisée par des violences politiques, militaires et communautaires qui l'inscrivent dans les fractures nationales. D'autre part, elle illustre la vacuité d'une capitale politique progressivement vidée de sa substance institutionnelle. Ce contraste, entre la forte charge

¹¹ P. F. NAUDÉ, 2011, « Crise ivoirienne : Yamoussoukro touchée par les affrontements, Abobo dans le chaos ». <https://www.jeuneafrique.com/182222/politique/crise-ivoirienne-yamoussoukro-touch-e-par-les-affrontements-abobo-dans-le-chaos> (page consultée en ligne le 24 /06/ 2025 à 7h 14mn).

¹² FRANCE 24, 2017, « Nouvelles mutineries en Côte d'Ivoire : au moins 2 morts à Yamoussoukro ». <https://www.france24.com/fr/20170117-cote-ivoire-soldats-mutins-tirent-air-plusieurs-villes-ivoiriennes> (page consultée en ligne le 24 /06/ 2025 à 7h 30mn).

symbolique héritée du houphouétisme et la réalité d'un déclassement avéré, nourrit une crise identitaire profonde. Ancien creuset de paix, Yamoussoukro est désormais confrontée au défi de redéfinir sa place dans l'architecture politique ivoirienne, alors qu'Abidjan concentre l'essentiel des leviers du pouvoir.

3.2. La renaissance du rôle pacificateur à travers les chefs traditionnels et la Fondation Félix Houphouët-Boigny

Dans un contexte marqué par les violences récurrentes et la relégation institutionnelle de Yamoussoukro, la décennie 2011-2020 a vu émerger des dynamiques locales de recomposition sociale et symbolique. Deux pôles majeurs structurent cette entreprise de restauration de la paix : d'une part, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, héritière de la mémoire politique et du message pacificateur du père fondateur de la nation ; d'autre part, les autorités coutumières regroupées au sein de l'association *Agwa*, garantes de la légitimité culturelle et des équilibres sociaux locaux.

Dès la sortie de la crise post-électorale de 2010-2011, la Fondation Félix Houphouët-Boigny s'est imposée comme un acteur central du processus de réconciliation. Si son implication dans la gestion des crises ivoiriennes n'est pas nouvelle – elle avait déjà été sollicitée entre 2002 et 2011 dans le cadre des pourparlers nationaux (J-N. Loucou, 2023, p. 10) – ses initiatives durant la décennie suivante s'inscrivent dans une logique de pédagogie de la paix. À travers des conférences et séminaires destinés aux jeunes, aux communautés religieuses et aux acteurs de la société civile, elle met en avant l'éducation civique, le dialogue intergénérationnel et la responsabilisation citoyenne. En août 2011, elle organise ainsi des conférences sur la jeunesse, la paix et le développement, ainsi qu'un séminaire d'éducation à la culture de la paix pour les étudiants catholiques du diocèse de Yopougon (D. Doumbia, 2011, p. 10-11). Ces initiatives traduisent une volonté d'ancrer durablement les valeurs de tolérance et de respect mutuel dans le tissu social.

Parallèlement, la Fondation s'inscrit dans des dispositifs nationaux de consolidation de la paix. Sollicitée par des institutions internationales comme l'ONUCI, elle participe à des séminaires de haut niveau sur la réconciliation nationale (D. Doumbia, 2011, p. 12). Ses contributions prennent la forme de messages de paix, de recommandations stratégiques et de plans d'action concrets, confirmant sa place comme laboratoire de médiation et de gouvernance pacifique. Elle apparaît dès lors comme une institution hybride : mémoire vivante de l'houphouétisme et acteur contemporain de la construction de la cohésion sociale.

À côté de cette action institutionnelle, les autorités coutumières réunies au sein de l'association *Agwa* incarnent une forme de gouvernance endogène. Forts de leur légitimité culturelle et de

leur proximité avec les populations, les chefs baoulé-akwè se distinguent par leur rôle de médiateurs dans les conflits intercommunautaires et fonciers (K. D. Kouadio, 2023, p. 168). Leur connaissance fine des dynamiques locales permet de proposer des solutions pragmatiques, adaptées aux réalités du terrain. L'exemple de leur intervention lors de la crise électorale de 2020 est révélateur. En s'impliquant pour mettre fin aux affrontements entre jeunes baoulé et jeunes migrants de Dioulakro, l'*Agwa* a joué un rôle déterminant dans la désescalade des tensions (K. D. Kouadio, 2023, p. 169). Ce mode de régulation coutumière, fondé sur la concertation et le respect des équilibres sociaux, apparaît ainsi comme un vecteur essentiel de résilience.

La convergence de ces deux dynamiques – institutionnelle et traditionnelle – confère à Yamoussoukro une capacité renouvelée de médiation. Bien que meurtrie par les violences et marginalisée dans les choix stratégiques de l'État, la ville s'efforce de redevenir un carrefour du dialogue et du vivre-ensemble. La Fondation Félix Houphouët-Boigny et l'*Agwa*, chacune à leur manière, réactivent l'héritage pacificateur de la cité et lui offrent les moyens de redéfinir son rôle dans la société ivoirienne contemporaine. Cette articulation entre mémoire politique et gouvernance coutumière ouvre la voie à une reconstruction identitaire et sociale, susceptible de redonner à Yamoussoukro les traits d'une capitale symbolique de la paix.

Conclusion

Entre 2002 et 2020, la ville de Yamoussoukro, conçue comme capitale de paix et d'unité, a été fragilisée par les crises sociopolitiques ivoiriennes. Si son lien avec le Président Félix Houphouët-Boigny lui confère une forte charge symbolique, cette vocation pacificatrice a été affaiblie par l'inaction politique, la marginalisation institutionnelle et l'urbanisation désordonnée. Les crises de 2002, 2011 et 2020 ont révélé ses limites en matière de gouvernance et son incapacité à s'imposer comme acteur central des processus de réconciliation, rôle désormais assumé par Abidjan.

Ce paradoxe interroge la pertinence du projet initial et souligne la nécessité d'une redéfinition claire de sa place dans l'architecture nationale. Plus qu'un simple héritage mémoriel, Yamoussoukro doit être envisagée comme un levier stratégique de paix et de cohésion, appelant à des recherches renouvelées sur la territorialisation du pouvoir, l'usage des mémoires politiques et la fonction des villes symboliques dans la recomposition des États africains.

Sources d'archives

JORCI du 07 avril 1983, Loi n°83-242 du 21 mars 1983, *Op. Cit*, p.174.

JORCI n°24 du 12 juin 1997, Décret n°97-177 du 19 mars 1997 portant approbation et déclaration d'utilité publique du périmètre du projet d'urbanisation de la ville de Yamoussoukro, p. 623.

Sources orales

Nom et prénoms	Âge	Fonction	Date, lieu et durée de l'enquête	Thème abordé
Béré Jean	48 ans	Guide touristique	15 avril 2025 à Yamoussoukro de 9h 28mn à 10h 16mn.	Historique et fonction de la Basilique Notre Dame de la Paix
Kakou Kouamé Basile	63 ans	Notable à Assabou	13 avril 2025 à Assabou de 7h 23mn à 8h 13mn	Violences militaires contre les civils à Yamoussoukro
Koa N'Gouandi Frédéric	53 ans	Secrétaire général de la DRENA de Yamoussoukro	le 16 avril 2025 à Yamoussoukro de 10h 15mn à 11h 02mn	La surpopulation des établissements scolaires pendant les crises sociopolitiques
Konan Kouakou Germain	50 ans	Président des jeunes de Morofé	14 avril 2025 à Morofé de 16h 17mn à 17h 08mn	Violences militaires contre les civils à Yamoussoukro
Kouadio Koffi Paul	69 ans	Educateur à la retraite	16 avril 2025 à Yamoussoukro de 16h 22mn à 17h 28mn	La surenchère sur les loyers
Salma (pseudo)	35 ans	Prostituée	13 avril 2025 de 22h 03mn à 22h 41mn à Yamoussoukro	La prostitution à Yamoussoukro
Entretien public à Kpoussoussou			le 14 avril 2025 de 9h 05mn à 10h 42mn	Affrontements militaires à Yamoussoukro

Ouvrages

DOUMBIA Diénéba, 2011, *Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix : situation actuelle et perspective*, Yamoussoukro, Fondation FHB.

HAMER Magali Chelpi-den, 2014, « Quand la guerre s'invite à l'école : impact de la crise ivoirienne en milieu scolaire (Chapitre 2) ». *La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre*, ed. F. Viti, Paris, L'Harmattan.

LOUCOU Jean-Noël, 2023, *Houphouët-Boigny et la paix*, Yamoussoukro, Fondation FHB.

Travaux scientifiques

KOUADIO Kouakou Didié, « Populations du périmètre urbain et cohésion sociale à Yamoussoukro de 1961 à 2020 ». *Numéro Spécial 02*, janvier 2024, p. 33-44.

KOUADIO Kouakou Didié et KOUADIO Kouamé Raphaël, « Prérogatives et exercice du pouvoir traditionnel akouè à Yamoussoukro (Centre – Côte d'Ivoire) ». *Djiboul*, n° spécial, avril 2023. Actes de colloque international de Ouagadougou tenu les 05, 06 et 07 décembre 2022 à l'Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), p.157-172.

KOUADIO Kouakou Didié, « Bouaké et sa population à l'épreuve de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire de 2002 à 2017 ». *Sifoè*, n° spécial, décembre 2020. Actes du colloque international sur la ville de Bouaké tenu les 11, 12 et 13 mars 2020, p. 766-778.

KOUADIO Kouamé Raphaël, 2022, *Le transfert de la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire à Yamoussoukro : les raisons d'un tâtonnement de 1983 à 2012*, Mémoire de Master, Centre de Formation Continue de l'Université Alassane Ouattara – Bouaké.

YAPI Atsé Calvin, « La transgression des outils de planification urbaine dans la ville de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ». *Revue Ivoirienne de Géographie des savanes*, n°5, décembre 2018, p.180-193.

Rapports

HUMANS RIGTHS WATCH, 2004, *Côte d'Ivoire : Établir les responsabilités dans les graves crimes contre les droits humains, un élément pour résoudre la crise*, Document d'informations de HRW.

INTERNAL DISPLACEMENT MONITORING CENTRE, 2005, *Déplacement interne en Côte d'Ivoire : une crise de protection*, Genève, IDMC.

ONUCI, 2013, « Côte d'Ivoire : Chronologie de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire ». <https://onuci.unmissions.org> (Page consultée en ligne le 22 / 06 / 2025 à 23h 10mn).

Articles de presse

Anonyme, 2020, « Réhabilitation de l'Aéroport de Yamoussoukro pour le sommet UE- UA ». https://www.adolebatisseur.org/case_study/rehabilitationde-laeroport-de-yamoussoukro-pour-le-sommet-ue-ua (Page consultée en ligne 20/06/2025 à 17h 49mn).

BOLOU Gbity Abel, MEL Trosk et KORÉ Stéphane, 2022, « Problématique de la gouvernance de la ville nouvelle de Yamoussoukro ». <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2022/12/> (Page consultée en ligne le 18/06/2025 à 01h 23mn).

FRANCE 24, 2017, « Nouvelles mutineries en Côte d'Ivoire : au moins 2 morts à Yamoussoukro ». <https://www.france24.com/fr/20170117-cote-ivoire-soldats-mutins-tirent-air-plusieurs-villes-ivoiriennes> (Page consultée en ligne le 24 /06/ 2025 à 7h 30mn).

NAUDÉ Pierre-François, 2011, « Crise ivoirienne : Yamoussoukro touchée par les affrontements, Abobo dans le chaos ». <https://www.jeuneafrique.com/182222/politique/crise-ivoirienne-yamoussoukro-touch-e-par-les-affrontements-abobo-dans-le-chaos> (Page consultée en ligne le 24 /06/ 2025 à 7h 14mn).